



## 4<sup>ème</sup> Congrès International de l'Agence nationale antidopage ANAD Tunisie

### Résumé des résolutions

**Convaincus** de l'importance de réunir les acteurs de la lutte antidopage afin de débattre des questions pertinentes et urgentes,

**Conscients** de la nécessité de respecter les lois, règles et réglementations en vigueur concernant l'utilisation des données et la conduite des enquêtes,

**Enthousiasmés** par le potentiel d'une utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans le domaine de la lutte antidopage,

**Œuvrant** pour l'utilisation des sciences de l'information comme outil innovant et efficace à tous les niveaux de la lutte antidopage,

Les participants tiennent à exprimer leur profonde gratitude aux autorités tunisiennes, en particulier l'Agence nationale antidopage (ANAD Tunisie), pour l'organisation de cet important congrès.

Les participants ont également exprimé leur reconnaissance à Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports pour avoir accepté de placer cet évènement sous son patronage, et pour avoir annoncé son ouverture officielle, ainsi qu'au Directeur Général de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) pour son allocution enregistrée porteuse de messages pertinents, diffusée au cours de la cérémonie d'ouverture.

Bien qu'il soit difficile de résumer l'ensemble des présentations innovantes et informatives ainsi que des discussions interactives qui ont eu lieu lors du Congrès, il convient de souligner les points suivants :

- La collecte et le traitement des informations sont essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes antidopage efficaces et performants. Néanmoins, il est crucial de maintenir l'intégrité, la confidentialité et surtout la conformité de la gestion des données afin de protéger les droits fondamentaux de toutes les parties prenantes, en particulier ceux des athlètes.
- Afin de garantir que toutes les voix soient entendues, les organisations antidopage doivent développer des mécanismes efficaces et complets permettant aux lanceurs d'alerte, ainsi qu'aux autres parties prenantes, de communiquer des informations par les canaux sécurisés appropriés.
- Si la lutte contre le dopage demeure un domaine qui conserve sa spécificité, elle ne doit pas être isolée des autres domaines connexes, notamment en ce qui concerne la collecte et le traitement des données, ainsi que la conduite des enquêtes. Conformément, la collaboration et la coordination avec les parties impliquées, y compris les forces de l'ordre, constituent un point essentiel pour faciliter les progrès,

à condition d'assurer le respect des règles, réglementations et pratiques de bonne gouvernance en vigueur.

- Même dans le domaine de la lutte contre le dopage, il est important de rappeler que les organisations nationales antidopage (ONAD) ne sont pas seules à devoir agir. En effet, une coopération efficace entre ONAD ainsi qu'et avec d'autres organisations, telles que les Fédérations sportives internationales, les organisations responsables de grandes manifestations et les laboratoires, est essentielle pour optimiser la collecte d'informations et les procédures d'enquête.
- Le rôle des organismes internationaux, à l'image de l'AMA, l'ITA, INTERPOL, s'avère donc important dans la collaboration et la coordination des efforts en matière de collecte d'informations, de traitement des données et de conduite des enquêtes ce qui implique le développement des échanges entre les différentes parties afin d'identifier des opportunités de partage et des projets de coopération potentiels.
- Concernant l'aspect international des enquêtes en particulier, et de la lutte antidopage en général, il est important de rappeler que le succès dépend en grande partie des opérations conjointes avec les partenaires internationaux. Il est donc crucial de veiller à ce que des opportunités de formation et de développement soient offertes aux régions et aux pays qui en ont le plus besoin afin de combler les lacunes du système.
- Comme dans de nombreux autres domaines, la lutte contre le dopage explore actuellement le potentiel de l'intelligence artificielle pour renforcer ses opérations et améliorer ses résultats. Cependant, il est important de tenir en compte les exigences procédurales en matière de confidentialité des données au regard des lois, règles et réglementations applicables.

En conclusion, les participants soulignent la valeur ajoutée apportée par leur participation à ce congrès ainsi que l'impact positif attendu sur leurs programmes et activités respectifs.

Ainsi, afin de poursuivre les débats sur les sujets pertinents et d'actualité dans le domaine de la lutte contre le dopage, et au vu de l'approbation attendue des versions révisées du Code mondial antidopage et des Standards internationaux, l'ANAD aspire, en collaboration avec ses partenaires, à inscrire en priorité les mises à jour et exigences en lien avec le Code et Standards internationaux révisés sur l'agenda de la prochaine édition du Congrès international de l'ANAD Tunisie de façon à contribuer à la conformité globale à terme.